

LOCHES

actualités



MAGAZINE D'INFORMATIONS // N° 314 // www.ville-loches.fr



DOSSIER

Budget 2024 : investir pour améliorer votre quotidien



P.9

Musée Lansyer : nouvelle saison touristique



P.12

5^e rallye « Regard sur mon patrimoine »



P.15

Le Salon du Polar et des surprises à la médiathèque



SOMMAIRE

3 | DOSSIER DU MOIS

Budget 2024 : investir pour améliorer votre quotidien

8 | VIVRE À LOCHES

Acceslibre : plateforme collaborative de l'accessibilité
Le Musée Lansyer rouvre ses portes pour une nouvelle saison touristique
Parvis Jean-Paul II : fin des travaux d'aménagement
Les résidences artistiques se poursuivent à Loches

12 | VIE ASSOCIATIVE

Regards sur mon patrimoine : un rallye pour 600 enfants

13 | EXPRESSION POLITIQUE

14 | QUE FAIRE À LOCHES

Agenda des sorties / Expos / Ciné

LOCHES actualités

Éditeur : Mairie de Loches, place de l'Hôtel de Ville, BP231, 37602 Loches cedex 02 47 91 19 50 / www.ville-loches.fr
Rédaction : communication@mairieloches.com
Directeur de la publication : Marc Angenault, Maire de Loches. Conception : service Communication, Ville de Loches.
Tirage : 4 200 exemplaires. Impression : Vincent Imprimeries (Tours). Papier PEFC.
Crédits photos : Ville de Loches, Caméra photo club du Lochois, Léonard de Serres, Office de tourisme Loches Châteaux de la Loire (Joël Klingler, David Darrault).
Dépôt légal : avril 2024. N°ISSN : 1244-605X.

Le vote du budget annuel est toujours un moment important dans la vie d'une commune : il engage les recettes et les dépenses de la collectivité en fonction des choix faits par le conseil municipal et, après débat, il est soumis au vote des conseillers municipaux puis arrêté selon la règle du scrutin à la majorité. Une fois ce choix fait à la majorité des voix, il est mis en application par les services de la commune sous l'autorité administrative et comptable du maire, responsable de la bonne exécution réglementaire du budget démocratiquement voté. Pour cela, le maire s'appuie sur ses adjoints auxquels il a délégué, en début de mandat, une partie de ses pouvoirs.

La discussion budgétaire permet bien sûr d'échanger sur les actions de l'année mais aussi sur des projets à plus long terme. Ainsi pour cette année nous aurons encore un programme d'investissement lourd avec la fin de l'aménagement de l'espace urbain de la place de Verdun, rue Descartes, rue Alfred de Vigny et place Mazerolles, qui devrait être terminé à la fin du mois d'avril. Par ailleurs les travaux annuels d'amélioration de la voirie communale continuent, avec près de 200 000 € prévus cette année dans les rues et quartiers de la ville, sans compter les travaux de rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement de la rue Saint-Jacques qui seront finis en septembre, avant d'attaquer la réalisation de nouveaux trottoirs dans la foulée, pour un coût estimé à 235 000 €, puis la reprise de toute la chaussée en 2025.

Comme annoncé dans notre programme pluriannuel d'investissement, nous amènerons à partir de 2026 l'entrée sud de la ville, en arborant et en aménageant les trottoirs de l'avenue Aristide Briand. Cependant des incivilités routières persistent dans cette rue, mais aussi dans d'autres rues de Loches, nous y installerons donc des systèmes de ralentissement des véhicules avant les futurs aménagements déjà prévus. Il est évident que nous ne pouvons pas tout engager en même temps, il faut donc programmer et échelonner les travaux, si on prend l'exemple de l'aménagement de la voirie, parvis, trottoirs... nous engagerons plus d'1 million d'euros cette année, ce qui en fait un des postes majeurs en matière d'investissement, sans compter l'entretien quotidien en fonctionnement de cette voirie, du fleurissement

et des espaces verts. Si nous additionnons l'investissement et l'entretien de cet ensemble, auquel on rajoute les bâtiments publics, nous atteignons plus de 4 millions d'euros.

Un autre gros poste budgétaire de la ville de Loches est celui de la jeunesse et des écoles, dont le montant s'élève à 2 millions d'euros. Dans les autres postes importants, on retrouve l'animation, la culture et le patrimoine : si on y ajoute la vie associative celui-ci sera de 2,8 millions d'euros cette année, dont la réparation et l'engagement de la restauration du clocher Est de Saint-Ours qui est particulièrement en péril et encore plus après son foudroiement. Le budget de la ville de Loches comporte aussi les services dits « généraux », ceux qui concernent la gestion réglementaire, administrative et financière de la commune, dont le montant s'élève à 3 millions d'euros.

Pour conclure, des projets futurs ont été abordés lors de ce conseil budgétaire consacré en grande partie au débat budgétaire, dont celui de l'avenir du Centre Maurice Aquilon, qui reçoit plus de 250 enfants au sein de son centre de loisirs, mais aussi des groupes scolaires, des associations, des familles pour de l'hébergement temporaire avec ses 100 lits ; ce centre comporte également des salles destinées aux réunions publiques, réunions de travail et d'associations, sans compter la cuisine centrale et sa capacité de produire 100 000 repas par an. L'ensemble fait plus de 3000 m², il est vétuste et le coût de sa restauration est estimé entre 2500 et 3000 euros au mètre carré. Ce sera donc un enjeu d'avenir pour la ville de Loches et nécessitera un étalement dans le temps. Pour le prévoir nous entamons une étude, après une première approche, avec l'appui de la Société d'équipement de Touraine, société d'économie mixte, détenue à 80% par les collectivités locales et à 15% par la banque des territoires, banque de la Caisse des dépôts, service public. Cet appui pourrait nous aider à réaliser plus rapidement le projet mais probablement pas avant 2 ou 3 ans et pour un chantier qui pourrait s'étaler sur au moins deux ans.

Une ville sans projet est une ville morte et, en attendant Loches continue à se désendetter de plus de 3 millions d'euros depuis 2017, c'est aussi cela la gestion d'un budget d'une collectivité. ■

Marc ANGENAULT, Maire de Loches

Budget 2024 : investir pour améliorer votre quotidien



Qu'est-ce qu'un budget ?

Le budget est la traduction comptable des actions votées par le Conseil municipal. Il prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la ville pour une année civile, et se divise traditionnellement en deux parties :

► **La section de fonctionnement** : dépenses courantes de la ville (personnel, électricité, prestation de services, fournitures, subventions versées aux associations, etc.) + **recettes de fonctionnement** (recettes de la fiscalité locale, dotations versées par l'État et produits issus des services : restauration scolaire et centre de loisirs, centre d'hébergement, musée, médiathèque...).

► **La section d'investissement** : dépenses d'équipement liées au projet du mandat + **opérations de gros entretien** (bâtiments, voirie, éclairage public, etc.). Pour les recettes, on retrouve principalement les subventions perçues et l'emprunt.

Le 15 mars, le Conseil municipal a voté le budget 2024 qui s'élève à près de 16,5 M€.



10 303 100 €



6 125 555 €

Quelques chiffres :

0 %

d'augmentation des taux d'impôts depuis 2018

16 428 655 €

c'est le budget 2024 de la Ville de Loches

3,05 M€

c'est le montant des investissements prévus en 2024

BUDGET DE



Vie de la cité

(enfance-jeunesse-solidarité, vie sportive et associative, état civil, titres d'identité, élections)

Aménagement et cadre de vie

(entretien des bâtiments, aménagement, propreté, voirie, espaces verts)

Impôts et taxes

52%

Dotations de l'État et subventions publiques

22%

16%

4%

6%

2%

12%

19%

32%

35%

Police municipale

2%

Attractivité et rayonnement

(animations patrimoine, événements, culture, communication, vie économique)

Produits des services

6%

Autres

(travaux en régie, atténuations de charges, produits financiers/exceptionnels)

4%

14 MILLIONS D'EUROS au service des Lochois*

Répartition du budget en millions d'euros intégrant, pour chaque ratio, les coûts de fonctionnement, d'investissement et la masse salariale



Services généraux
(accueil, état civil, titres d'identité, élections, finances, assurances, informatique et téléphonie, cimetières...)
3 050 000 €

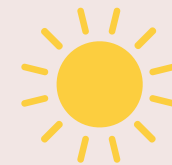


Remboursement annuel des emprunts
servant à investir dans les équipements municipaux
1 845 000 €



Vie associative et sportive
775 000 €

Sécurité/prévention médiation urbaine
(participation citoyenne, actions intergénérationnelles, vidéo-protection...)
342 000 €



Écoles maternelles et élémentaires, cantines, centre de loisirs et d'hébergement
2 060 000 €



Services techniques (fleurissement, propreté, entretien des bâtiments et voirie...) / **Aménagements urbains** (investissements sur l'espace public)
4 187 000 €



Culture / Patrimoine
(animations, médiathèque, monuments historiques...)
2 045 000 €

*Sur cette infographie figurent uniquement les dépenses réelles de la collectivité.

DES DÉPENSES D'ÉNERGIE CONTENUES

La crise énergétique mondiale a profondément impacté le montant des dépenses d'énergie de notre municipalité. En 2023, ce poste de dépense a augmenté de 73% (soit environ 330 000 €) pour atteindre près de 785 000 €.

Les dépenses énergétiques ont ainsi représenté près de 6% des dépenses du budget municipal l'année dernière.

Toutefois, cette hausse a été contenue grâce à des efforts pour réduire nos consommations d'énergie. Pour exemple, nos consommations d'électricité liées à l'éclairage public ont baissé d'environ 25%.

En 2024, ces prix devraient légèrement baisser mais resteront à un niveau élevé.

DES TAUX D'IMPOSITION STABLES

Depuis 2018, la Ville de Loches a fait le choix de ne pas augmenter les taux afin de préserver le pouvoir d'achat des Lochois.

Taux 2024



Taxe sur le foncier bâti
40,65 %



Taxe sur le foncier non bâti
54,24 %



Taxe d'habitation sur les logements vacants et résidences secondaires
15,45 %

Toutefois, une augmentation de près de 4% des bases fiscales des impôts locaux a été fixée par le Gouvernement. Les bases fiscales servant au calcul de votre impôt, cette augmentation viendra donc mécaniquement augmenter celui-ci, et ce, bien que la Ville n'ait pas augmenté ses taux.

UNE DETTE MAÎTRISÉE

Pour financer leurs dépenses d'investissement, les collectivités disposent de trois leviers principaux : l'autofinancement qu'elles dégagent, les subventions versées par des partenaires (État, conseils régional et départemental, mécénat...) et l'emprunt.

Les collectivités sont contraintes d'emprunter pour réaliser leurs projets d'investissement, améliorer leurs infrastructures, et donc la qualité de vie de leurs habitants ; cela leur permet également de renforcer leur attractivité. D'une manière gène-

rale, les communes ne peuvent recourir à l'emprunt que pour financer leurs projets d'investissement.

Notre encours de dette au 1^{er} janvier 2024 s'élevait à 14,3 millions d'euros. Afin de maîtriser cet encours, nous avons choisi chaque année d'emprunter moins que ce que nous remboursions aux banques, ce qui permet mécaniquement à la Ville de se désendetter. Grâce à cette stratégie, la Ville s'est désendettée de près de 3 millions d'euros entre 2017 et 2023, et elle va de nouveau se désendetter de plus de 500 000 € en 2024.



Renforcer le dynamisme de la vie éducative, culturelle, sportive et associative

Programme de renouvellement des matériels sportifs et de la plaine sportive et scolaire de Grand Vau. Modernisation de l'Espace Agnès Sorel et du Centre Maurice Aquilon, programmes relatifs aux écoles.

378 014 €



Pratiquer un urbanisme intégré dans un environnement préservé

Fin de la requalification du secteur de Verdun, restauration du jardin public et programme d'aides locales aux particuliers dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain.

730 442 €

4 PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT 2021-2026

Au total, plus de 14 M€ seront investis pour la ville tout au long du mandat

Coûts 2024



Garantir la continuité et la qualité des services publics essentiels

Programme annuel de voirie, reprise des trottoirs de la rue Saint-Jacques, plan de gestion des cimetières, travaux dans les bâtiments communaux, gestion des périls, équipements techniques et numériques des services, vidéoprotection.

921 384 €



Préserver et valoriser le patrimoine exceptionnel

Restauration des clochers de la collégiale Saint-Ours (mise en sécurité suite au foudroiement et début des travaux sur le clocher Est), finalisation de la révision du Plan de sauvegarde et de mise en valeur, fonds de concours pour le confortement des remparts, restauration des collections, expositions temporaires.

1 025 160 €

RETOUR SUR 2023

+330 000€

Augmentation des dépenses liées à l'énergie en 2023

1,35 M€

Autofinancement brut dégagé en 2023

88%

Taux de réalisation des investissements programmés en 2023 soit un montant de 2,16 M€

Grâce aux efforts de gestion réalisés en 2023, la Ville a pu dégager un excédent de 1,35 M€. Cet excédent permet de financer en partie ses investissements sans avoir à recourir massivement à l'emprunt.

Acceslibre : plateforme collaborative de l'accessibilité



Portée par les services de l'État et ses partenaires, la plateforme collaborative « Acceslibre » a pour objectif de recenser l'accessibilité de tous les lieux ouverts au public et de partager ces informations le plus largement possible sur Internet, notamment sur les grands sites qui recensent des lieux publics comme service-public.fr.

Le recueil de ces données d'accessibilité est indispensable aux déplacements des personnes en situation de handicap : il peut leur permettre de savoir si le lieu où elles projettent de se déplacer est accueillant et adapté.

À Loches, on compte près de 300 établissements recevant du public (ERP). Actuellement, 94 établissements sont recensés, parfois de manière incomplète, voire erronée. Nous invitons donc tous les propriétaires ou gérants d'un lieu ouvert au public à faciliter l'accès à leur

établissement en renseignant la fiche qui les concerne. Cette formalité est simple et s'effectue en quelques clics :

- › Accédez à la plateforme Acceslibre ;
- › Cliquez sur « Contribuer » ;
- › Vérifiez si votre établissement existe déjà ou si des informations sont disponibles ;
- › Recherchez ou ajoutez votre établissement ;
- › Améliorez les informations disponibles sur votre établissement en complétant les différentes parties du formulaire : informations, accès, extérieur, entrée, accueil et prestations et informations complémentaires ;
- › Publiez vos informations.

Vous pourrez ensuite communiquer sur l'accessibilité de votre établissement grâce au widget Acceslibre et suivre les modifications de votre fiche. ■



Rendez-vous sur la plateforme à l'adresse : acceslibre.beta.gouv.fr

EN BREF

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les élections européennes auront lieu le 9 juin. Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale communale. La mise à jour des coordonnées postales de chaque électeur étant essentielle au bon acheminement des documents électoraux, nous invitons les personnes ayant changé de domicile en cours d'année ou dont l'adresse a été modifiée à se présenter en mairie dès que possible. Dans les deux cas, munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

TRAVAUX EN COURS

› **Rue Saint-Jacques** : les travaux de renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable engagés par la Communauté de communes Loches Sud Touraine début mars vont se poursuivre jusqu'en juin. Durant ces travaux, la circulation de tous les véhicules est interdite rue Saint-Jacques ; l'entrée dans le centre-ville depuis Tours se fait par l'avenue Louis XI.

› **Programme de voirie** : depuis le 5 mars dernier, la Municipalité procède à des travaux de voirie d'une durée de deux mois pour le renouvellement des couches de roulement sur les chaussées et trottoirs des secteurs Coteau du Roi, rue des Lys, place Jacques Prévert et rue de l'Image.

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Le **dimanche 28 avril**, la Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation sera célébrée sur la **place des Anciens d'AFN à 11h45**, après un office religieux en l'église Saint-Antoine à 10h30. Des gerbes de fleurs seront déposées aux lieux de mémoire de la ville.



Le Musée Lansyer rouvre ses portes pour une nouvelle saison touristique

Nouveautés et événements vous attendent au Musée Lansyer du 6 avril au 3 novembre 2024. Lors de cette nouvelle saison, vous aurez le loisir de visiter librement le musée du mercredi au dimanche, ou de participer à l'une des animations proposées à tous les publics.

Pour les inconditionnels du lieu, les accès gratuits au musée se multiplient : aux premiers dimanches du mois s'ajoutent cette année le jeudi de l'Ascension et les trois jours des « Médiévales » en août, sans oublier les événements nationaux : Nuit des musées (samedi 18 mai) et Journées européennes du patrimoine (21 et 22 septembre). La Nuit des musées sera l'occasion de dévoiler le nouveau cabinet d'arts graphiques dédié aux dessins originaux d'Emmanuel Lansyer. Vous pourrez y admirer les dessins choisis par le public dans le cadre de l'opération « À vous de choisir » (une belle réussite avec 423 votants !). Durant cette soirée, vous profiterez également de l'exposition « Traits contemporains » réalisée par les élèves de 4^e du collège de Montrésor.

Pour les artistes amateurs souhaitant s'initier à la pratique du dessin au crayon, des ateliers ouverts à tous (à partir de 15 ans) seront animés par Christine Fiancette les 25 mai, 29 juin, 27 juillet et 31 août. Ces quatre séances exceptionnelles auront lieu au sein du musée et de son jardin, avec un thème différent à chaque fois. Une visite des lieux sera organisée en début de séance par l'équipe du musée, selon le thème du jour. Osez le trait avec ces visites-ateliers !

Pour les familles, un vaste programme est proposé pour tous les âges. Les plus petits (0-6 ans) profiteront des animations gratuites dans le cadre du festival « P'tits bouts d'mômes » en juin : lecture d'albums jeunesse le 8 juin et animation avec des doudous-marionnettes le 22 juin. Les plus grands (5-12 ans) mèneront l'enquête les mercredis matins lors des vacances, à la recherche de la palette égarée du peintre Lansyer. Ils se feront détectives pour trouver les indices à travers les œuvres du musée. Pour clore la saison, une animation spéciale Halloween sera proposée le mercredi 30 octobre. Surprise ! ■

Ouverture du Musée Lansyer du 06/04 au 03/11/24, du mercredi au dimanche : 10h30-12h30 / 14h-17h45 (fermé le jeudi hors vacances scolaires, uniquement accessible aux groupes sur réservation). Plein tarif : 5,50 €, tarif réduit : 3,80 €, gratuit jusqu'à 25 ans. Gratuit pour tous les 1^{ers} dimanches du mois.

Infos, inscriptions au service du Patrimoine de Loches : 02 47 59 48 21 / patrimoine@mairieloches.com

PROFITEZ DE LA CARTE AMBASSADEUR POUR UN ACCÈS LIBRE TOUTE L'ANNÉE !

Carte nominative valable pour 2 adultes, à découper ci-contre et à présenter au musée pour le visiter gratuitement toute l'année.



Parvis Jean-Paul II : fin des travaux d'aménagement

Cette année 2024 voit l'achèvement de la réalisation d'un chantier majeur pour la ville de Loches, celui du secteur de Verdun, engagé dès 2020 avec la réalisation du diagnostic archéologique du site et le lancement du réaménagement de la place de Verdun.

Organisation de la fin du chantier

Les travaux de finition en périphérie du parvis Jean-Paul II vont se dérouler jusqu'à la fin du mois d'avril. Dans le courant de la seconde quinzaine du mois de mai, un hydrodécapage sera réalisé sur les enrobés de la rue Descartes et ceux qui entourent le parvis afin d'embellir la chaussée.

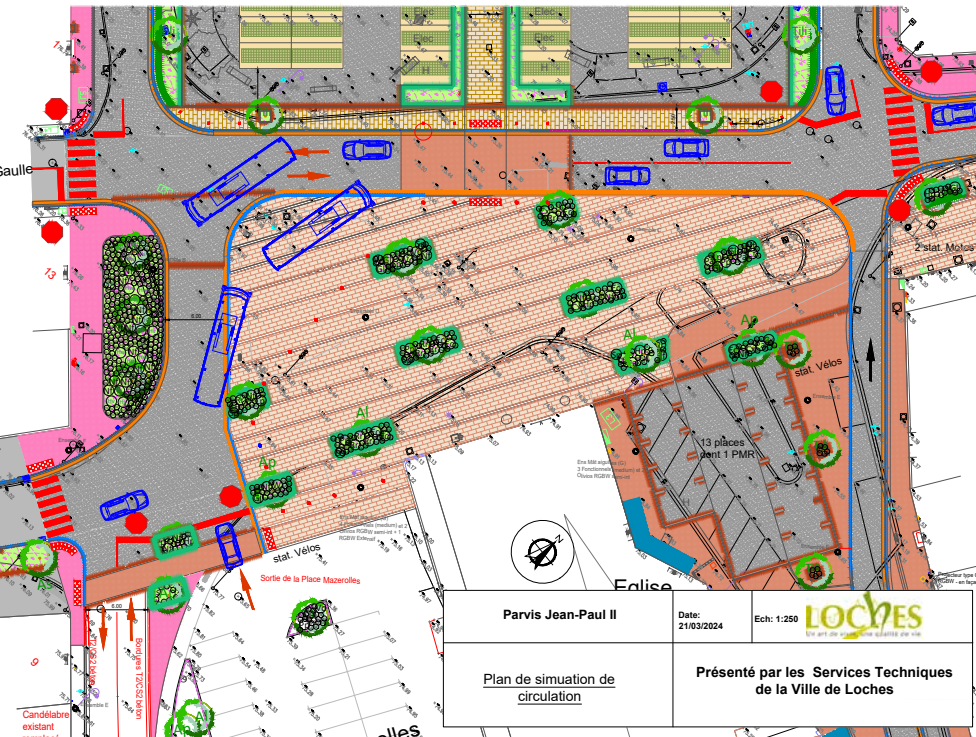
Neuf arbres ont été plantés en ce début d'année ; des plantations d'arbustes à leurs pieds seront réalisées à l'automne prochain afin de garantir leur bonne reprise en terre et leur pérennité.



Nouveau plan de circulation

Une partie du parvis a été conçue pour être franchissable par les véhicules, y compris lourds, comme indiqué dans le plan ci-dessous.

La circulation entre l'avenue des Bas-Clos et la rue Alfred de Vigny sera prioritaire sur les autres voies. ■



EN BREF

UNE ÉTOILE QUI CONTINUE DE BRILLER

Le restaurant gastronomique **Arbore & Sens** à Loches conserve son étoile au guide Michelin 2024. Le chef Clément Dumont et son équipe confirment ainsi leur talent pour sublimer les produits et savoir-faire de nos producteurs locaux. www.restaurant-arbore-et-sens.fr

RANDONNÉE DU CŒUR

L'association « La tomate contre la dystonie », en lien avec le club de cyclotourisme de Linas Monlhéry, organise sa 19^e randonnée caritative de lutte contre la dystonie du 2 au 5 mai 2024. Ce parcours de 700 km en 4 jours, de Monlhéry à Bergerac, traversera la Beauce, la Sologne, la Touraine, le Limousin et la Dordogne, en visitant des cités célèbres et sites classés. Le groupe de cyclotouristes fera étape à Loches le **vendredi 3 mai** à l'invitation de la SVL (Société vélocipédique lochoise). À cette occasion, une vente de tomates et de produits régionaux sera proposée sur la place du Marché aux fleurs de 9h à 12h, au profit de la recherche médicale.

Plus d'infos : www.latomatecontreladystonie.fr



COMPOSTAGE : DEVEZ-AMBADEUR DE VOTRE QUARTIER !

En lien avec la Ville de Loches, la Communauté de communes va installer 10 points d'apport volontaire « biodéchets » dans le centre-ville et 13 sites de compostage partagé pour les logements sans extérieur ou avec un jardin inférieur à 100m². Pour garantir le bon fonctionnement de ces composteurs partagés, un réseau d'ambassadeurs se construit dans notre ville. Vous souhaitez intégrer ce réseau, être formé et accompagné par les animateurs de tri ? Contactez-les : **02 47 92 92 54 / compost@lochessudtouraine.com**



UNE EXPOSITION SUR L'HISTOIRE DES J.O.

Jusqu'au 19 avril, la Maison des associations accueille l'exposition « Histoire, sport & citoyenneté » qui présente les jeux olympiques depuis ceux d'Athènes 1896 aux jeux de Paris 2024. Les éditions de ces olympiades parcourent le monde réunissant des athlètes, femmes et hommes, réalisant de véritables exploits. Ces destins extraordinaires mettent en lumière des valeurs citoyennes, des récits qui permettent d'éclairer l'histoire et le présent autrement. C'est cette histoire multiple, à travers 30 jeux olympiques et 15 jeux paralympiques, que propose cette exposition organisée par la CASDEN et conçue par le Groupe de recherche Achac.

Les résidences artistiques se poursuivent à Loches



La nouvelle saison culturelle de la Ville de Loches est lancée. Jusqu'en novembre, théâtre et musique vont prendre place à l'Espace Agnès Sorel pour vous divertir et vous faire découvrir des artistes de tous univers. Mais avant d'être présenté au public, un spectacle fait l'objet d'un travail de recherche et de création ! Artistes et compagnies ont donc besoin d'un espace pour cette étape essentielle et nous sommes ravis de pouvoir les accueillir à Loches.

L'Espace Agnès Sorel nous permet d'offrir à des compagnies locales et régionales, tout au long de l'année, un lieu de création techniquement adapté. Ces résidences artistiques permettent d'élaborer ou de peaufiner un spectacle : mise en scène, scénographie, création lumière et son, décor, enregistrement vidéo... C'est aussi l'occasion pour certaines compagnies de présenter des étapes de leur travail au public lors de « sorties de

résidences » et ainsi d'échanger avec les spectateurs pour recueillir leurs avis et premières impressions.

L'accompagnement et le soutien à la création artistique du spectacle vivant s'inscrivent dans notre projet culturel. Cette année, Versus V Prod bénéficie de plusieurs temps de résidence avec des projets variés (voir *Loches actualités* du mois dernier). D'autres artistes seront également présents : **Elisa Yvelin** (danse contemporaine), **la P'tite Fabrique de cirque**, **la Cie de Broc et de Plume** (théâtre), **L'Affaire Capucine** (chanson pop), ou encore le **collectif Arts multiples** avec « Lili&Co » (chanson française, jazz'n pop) qui présentera un concert gratuit le 30 mai à 18h. ■

Pour toute demande de résidence à l'Espace Agnès Sorel de Loches, contactez notre régisseur **Benoît Collart** au **06 78 42 46 93**, ou notre programmeur **Vivien Popelier** au **06 33 82 59 04**. espaceagnessorel@mairieloches.com

Regards sur mon patrimoine : un rallye pour 600 enfants



La 5^e édition du rallye inter-écoles organisé à Loches chaque année par l'association **QuestiO** se déroulera le mardi 7 mai. Elle regroupera l'ensemble des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de Loches, ainsi que des écoles de la communauté de communes. Au total, 600 enfants vont profiter d'une journée pour remonter 1 000 ans d'histoire dans notre cité royale !

Cette année, le thème est « vrai - ment » : infox historiques, idées reçues, rumeurs... Les organisateurs désirent amener les élèves à regarder les bâtiments et lieux emblématiques de la ville en allant chercher des détails insolites, des détails souvent « invisibles » pour qui passe à la va-vite, autour du thème de l'illusion, de la chaussetrappe dans le bâti, l'architecture mais aussi en terme d'urbanisme et de paysage. L'objectif est de proposer aux enfants de forger leurs connaissances en développant leur sens critique. Le rallye se compose d'épreuves ludiques où manipulations, réflexion et

coopération sont de mises pour trouver les bonnes réponses. Il se joue par équipe de 3 à 5 enfants encadrée par un adulte sur une durée de 2 heures. À ce rallye patrimonial, s'ajoute un campement médiéval installé dans le parc Baschet, avec des ateliers pédagogiques tenus par des artisans et des professionnels de l'architecture et de l'histoire.

Cette année encore, le campement accueillera près de 70 intervenants : tailleurs de pierre, couvreurs, menuisiers, maréchal-ferrant, ferronniers d'art, musiciens, danseurs, peintres, sculpteurs, écrivains, photographes, astronomes, archéologues, luthier-potager, enlumineurs... ou encore dresseur de bœufs ! Nos animatrices du Patrimoine et de la médiathèque seront de nouveau présentes, ainsi que 150 accompagnateurs pour cette journée de découvertes à Loches. ■

Rallye « Regards sur mon patrimoine » organisé par l'association **QuestiO, réservé au public scolaire inscrit. Plus d'infos sur la page Facebook : **Association.QuestiO****

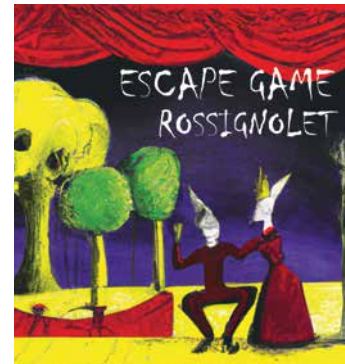
EN BREF

ATELIER JARDINAGE

La Société d'horticulture de Touraine (SHOT) vous propose un atelier « rempotage de plantes succulentes » le **samedi 13 avril** aux Petits Jardins de Beaulieu. Cet atelier sera animé par Michel Cabreux à 14h, et suivi d'une conférence par Maryse Friot, présidente de la SHOT. Entrée libre.

LE ROSSIGNOLET FAIT SON ESCAPE GAME

Les **26, 27 et 28 avril** prochains au Théâtre [trogl] du Rossignolet, vous serez mis au défi d'un escape game : sortir d'une pièce en 55 minutes... et rien ne vous sera épargné ! Observez, cherchez, analysez, aménagez, le final sera « théâtral » ! Des séances vous seront proposées les 3 jours à **14h, 15h30 et 17h**. Groupe de 6 maximum, accessible à partir de 10 ans. **Infos, inscriptions : 06 36 57 66 14.**



CONFÉRENCE AUTOUR DES MOTS

Le Lions club Loches-Vallée de l'Indre invite Philippe Le Pape, président de la délégation tourangelle de l'association « Défense de la langue française », pour animer une conférence le **samedi 27 avril** sur le thème « Voyager autour des mots : secrets et curiosités ». Rendez-vous à la Maison des associations à 15h. Entrée : 5 €.

La tribune du groupe majoritaire

Lors du dernier conseil municipal, le 15 mars, nous avons voté le budget 2024 à la majorité (le groupe d'opposition ayant voté contre). Nous avons également voté à l'unanimité les subventions aux associations locales. À Loches comme dans toute la France, les associations nous permettent de pratiquer un sport, une activité, une passion. Ce tissu associatif est essentiel à notre pays. Les bénévoles qui le constituent travaillent dans l'ombre pour accompagner, encadrer et aussi proposer, dans le cadre de leur pratique – qu'elle soit sportive, artistique ou de loisirs –, des événements et des activités pour le plus grand nombre.

Nous avons un tissu associatif lochois dynamique, donnant à de nombreux enfants, jeunes et moins jeunes l'opportunité de trouver au plus proche de chez eux une activité leur permettant d'assouvir leur passion, mais également de vivre et construire avec d'autres ; c'est ce qu'on appelle le lien social. Pour renforcer celui-ci, nous avons réhabilité l'ancienne piscine en Maison des associations. Nos associations lochoises y ont trouvé un lieu de convivialité et de pratique artistique ou sportive. Ce lieu, géré par nos services municipaux, est apprécié et répond aux attentes des uns et des autres. Nous sommes heureux de proposer chaque jour cette possibilité

d'échanges entre tous et pour tous. Nous accompagnons depuis de nombreuses années le tissu associatif local, par le biais de subventions mais aussi d'espaces dédiés pour l'organisation d'événements festifs, de prêt de matériels, ou en facilitant des démarches administratives, notamment la recherche de subventions autres que celles de la Ville. Dans le budget 2024, les dépenses liées à cette politique associative sont largement prises en compte. Nous reconnaissons, par cet accompagnement budgétaire, humain et matériel, le travail quotidien des bénévoles.

Les événements « Assos'en fête », « Loches Plage » et cette année les « Jeux sportifs » sont un bon exemple de ce travail commun entre mairie et associations pour bien vivre à Loches. Cette politique que nous menons auprès des associations rend aussi notre ville attractive, car plus de 70% des adhérents des associations lochoises n'habitent pas à Loches. Nous nous réjouissons de constater cette dynamique, il nous faut donc continuer ensemble ce travail de tous les jours. Merci à tous les bénévoles et responsables d'associations qui consacrent un temps précieux à la gestion et à l'animation de ces associations, pour l'intérêt et le plaisir des habitants de Loches et du Lochois. ■

Pour les élu(e)s du groupe « Loches 2030 », Valérie GERVÈS, 1^{ère} adjointe [2020loches@gmail.com]

La tribune du groupe minoritaire

En sortant du conseil municipal

Il existe des occasions où l'avis du conseil municipal est nécessaire. C'est à l'une de ces occasions que nous avons appris qu'une esquisse de projet à 49 000 € était en cours pour la rénovation du centre Aquilon. Mieux vaut tard que jamais ?

Pour cette réalisation le maire de Loches a envisagé que la commune entre au pacte d'actionnaires de la SET Aménagement avec 5 actions de 100 €. Idée soumise au vote. Ni réflexion ni débat préalable avant le conseil. D'abord le vote, on verra les inconvénients en marchant ! « Dans deux ans je veux que la rénovation soit finie ! » Un hasard ? et puis ce qu'il y a de bien avec la SET, quand nous aurons arrêté notre projet, nous leur passerons la main, aucune avance d'argent, nous ne sommes pas coincés avec les appels d'offre (qui retombent sur la SET) et nous paierons quand nous voudrons. C'est en gros ce que le maire a expliqué.

Le centre Aquilon avec ses alentours en prairie est une propriété importante et vivante de la commune et à ce titre il nous eut paru logique de réunir les habitants intéressés avec le conseil pour réfléchir à l'avenir de ce lieu emblématique. Ce n'est pas la coutume à Loches. Aujourd'hui nous sommes inquiets de la manière dont est partie cette rénovation et de cette entrée dans la SET sans plus ample renseignement financier. Les lochois paient toujours l'emprunt toxique de l'ère Descamps... Nous ne souhaitons pas rentrer dans une nouvelle forme de remboursement à retardement.

Les élu(e)s du groupe « Loches, l'Élan Collectif » [locheslelancollectif@gmail.com]

VISITES À THÈME



À la découverte du patrimoine

› Visite hors des sentiers battus : « Vél'eau »

Enfourchez votre vélo et partez à la découverte du patrimoine de l'eau. Accès exceptionnel au Moulin de l'Aumonier.

Dimanche 21 avril, 14h30 / Départ : place de la Marne

Tarifs : 10 € / 6 € (6-11 ans). Gratuit -6 ans. Inscriptions obligatoires à l'office de tourisme : 02 47 91 82 82 (20 personnes maximum). Durée : 3h. À partir de 12 ans. Apporter son vélo, prévoir encas et eau.

› Visite en famille : « Les confidences de Bertille »

Suivez Bertille, la servante d'Agnès Sorel, qui vous révélera les secrets de la cour et vous racontera la vie quotidienne dans la cité royale il y a 600 ans !

Lundi 22 avril, 11h / Départ : porte Royale

Tarif unique : 5 €. Gratuit -6 ans. Inscriptions obligatoires à l'office de tourisme : 02 47 91 82 82 (30 personnes maximum). Durée : 1h.

BAL SWING



Swing'in Loches

Plongez dans les années 1930 grâce à cette journée entière dédiée à la danse lindy hop et à la musique swing...

En journée, 2 ateliers de danse seront proposés par l'école Groovy spot de Tours :

- › Solo jazz de 10h30 à 12h15,
- › Lindy hop de 14h à 15h45.

En soirée, le groupe Fingers Sextet animera un bal festif qui va swinguer !

Samedi 27 avril / Espace Agnès Sorel

Tarifs : 20 € par atelier / 15 € le bal swing / 50 € le pass complet.

Infos, billetterie : helloasso.com/associations/versus-v-prod

AGENDA

tous les 1^{ers} dimanches du mois

Rassemblement de VÉHICULES ANCIENS

Place des Anciens d'AFN, 10h-12h30

Infos : 06 80 23 18 16.

tous les 1^{ers} mardis du mois

ATELIER : « Fantaisies d'écriture »

Médiathèque Jacques Lanzmann, 15h-17h

Gratuit. Inscriptions : 02 47 59 29 57.

mercredis 10 et 24 avril

LECTURES : histoires pour les 0-3 ans

Médiathèque Jacques Lanzmann, 10h30-11h30

Gratuit. Accès libre. Infos : 02 47 59 29 57.

mercredis 17 et 24 avril

LECTURES D'ALBUMS JEUNESSE

Lectures à voix haute de Danielle Auclert.

Médiathèque Jacques Lanzmann, 15h-17h

Gratuit. Accès libre. Infos : 02 47 59 29 57.

vendredi 19 avril

SPECTACLE : « La Migration des tortues »

Un solo burlesque et musical d'Antoine Payen, alias Tonycello, présenté par la Ville de Loches et le Théâtre du Rossignolet.

Espace Agnès Sorel, 20h30

Tarifs : 15,50 € / 10,50 €.

Infos, réservations : 06 36 57 66 14.



samedi 20 avril

CONCERT DE HARPE

Par la classe de harpe de l'école de musique de Loches et son professeur Carole Dessoubrais.

Médiathèque Jacques Lanzmann, 16h

Gratuit. Réservations conseillées.

CONCERT / BAL COUNTRY ROCK

Organisé par l'association La K'Danse.

Espace Agnès Sorel, à partir de 19h30

Tarifs : 15 €. Réservations : 06 88 53 29 59.

lundi 22 avril

ATELIER D'ART : GRAVURE

Avec l'artiste Rebecca Loulou, venez vous initier à la gravure sur plexiglass.

Chancellerie, 15h30-17h30

Tarif : 16 €. Infos, réservations : 02 47 59 48 21.

mardi 23 avril

ATELIER DU PATRIMOINE

Peinture médiévale : Dessinez votre œuvre en apprenant la recette de la peinture du Moyen Âge.

Chancellerie, 14h30-16h30

Tarif : 5 €. Infos, réservations : 02 47 59 48 21.

mercredi 24 avril

MINI-ENQUÊTE AU MUSÉE LANSYER

En famille, cherchez des indices à travers les œuvres du musée pour retrouver la palette préférée du peintre Lansyer !

Musée Lansyer, 10h30

Tarifs : 5,50 € / 3,80 €. Gratuit -25 ans.

Inscriptions obligatoires : 09 63 52 52 52.

vendredi 26 avril

LE RENDEZ-VOUS DES P'TITS BOUTS

Thème du mois : histoires en langue des signes.

Médiathèque Jacques Lanzmann, 10h

Gratuit. Inscriptions obligatoires : 02 47 59 29 57.

vendredi 26 avril

CHASSE AU TRÉSOR

Anselme et les enseignes de Loches

Animation familiale, à partir de 4 ans.

Départ : office de tourisme, 10h30

Tarif : 5 €. Inscriptions obligatoires : 02 47 91 82 82.

lundi 29 avril

ATELIER D'ART : MODELAGE

La sculptrice Maggy Anciaux vous invite à créer un personnage des fables de La Fontaine.

Chancellerie, 15h30-17h30

Tarif : 17 €. Infos, réservations : 02 47 59 48 21.

EXPOS

jusqu'au 27 avril

JEAN-MARIE VANDURME

Reproductions de tableaux de maîtres en mosaïque.

Présence de l'artiste les 12 et 27 avril.

Médiathèque Jacques Lanzmann

Entrée libre aux horaires d'ouverture.

jusqu'au 27 juin

IRÈNE GOURJON-BRUN / « Papiers »

Exposition de peintures.

Galerie Kimpel-Lézé

Entrée libre du mar. au sam. : 10h-12h/14h30-18h30.

jusqu'au 3 novembre

Le roi voyageur

nouveau parcours d'exposition au logis royal et au donjon, avec des animations.

Cité royale de Loches

(plus d'infos dans notre prochain magazine)

jusqu'au 11 novembre

Loches en 1944 : une exposition programmée à l'occasion des 80 ans de la Libération de Loches.

Chancellerie (galerie du Chancelier)

Entrée libre tous les jours de 10h à 18h.

(plus d'infos dans notre prochain magazine)

AUTOUR DU POLAR



9^e Salon du polar de Loches

Rendez-vous le 14 avril pour le nouveau salon du polar et de l'intrigue organisé par le Lions club de Loches. Comme chaque année, les bénévoles iront intégralement à la recherche contre le cancer des enfants.

Au programme : dédicaces et rencontres d'auteurs, animations autour du jeu dans des univers mystérieux et énigmatiques, découverte de jeux de société avec Guyajoux et de BD dans l'espace lectures, ainsi qu'une conférence animée par Alain Denis : « Comment le polar peut-il prendre en compte l'actualité démocratique ? ».

Dimanche 14 avril, 10h-18h / Espace Agnès Sorel

Entrée libre (participation au chapeau).

À l'occasion de ce salon du polar, deux animations sont proposées à la Médiathèque Jacques Lanzmann :

› Atelier montage vidéo « table MashUp »

Une nouvelle forme d'atelier numérique pour s'initier au montage vidéo de façon simple et réaliser une création originale sur le thème du polar.

Mercredi 10 avril, 10h30-12h30 ou 14h-16h

À partir de 6 ans. Gratuit. Inscriptions obligatoires : 02 47 59 29 79 (places limitées).

› Chasse au trésor : « Suspects dans la ville »

Le trésor de Loches a disparu... Votre mission : retrouver qui l'a dérobé, avec l'aide de quel complice et dans quel lieu il a été caché !

Mercredi 10 avril, 14h30

À partir de 6 ans. Gratuit. Infos, inscriptions : 02 47 59 48 21.

CINÉ Les films du mois au Royal-Vigny (sous réserve)

- | | | |
|------------------------|---------------------------|--------------------------|
| › Le club des miracles | › Hors-saison | › N'avoue jamais |
| › Et plus si affinités | › Sidonie au Japon | CINÉ-CLUB : |
| › Rosalie | › Quelques jours pas plus | › Il reste encore demain |
| › Ducobu passe au vert | › Nous, les Leroy | ou Les lueurs d'Aden |

Cinéma Royal-Vigny / 02 47 94 06 89 / www.cinema-royal-vigny.fr

CULTURE & PATRIMOINE

AVRIL > NOVEMBRE

VILLE DE LOCHES > SAISON 2024



Sortir

LA MIGRATION DES TORTUES
SWING'IN LOCHES
LE PROCÈS DE DON JUAN
COTON
L'HEURE DES ASSASSINS
LE THÉÂTRE DE L'ANTE
LES SOIRÉES D'ÉTÉ
LES FOURBERIES DE SCAPIN
LES MÉDIÉVALES
LA MAÎTRISE DE SAINTE-CROIX
A DREAM ALIVE
SONATES D'AUTOMNE
LE BAL DES CHAMPS
SOIRÉE ROCK-ÉLECTRO

Découvrir

LA MÉDIATHÈQUE EN FÊTE
PROGRAMME « 80 ANS DE LA
LIBÉRATION DE LOCHES »
VISITES À THÈME
VISITES INSOLITES
VISITES NATURE
NUIT DES MUSÉES
JOURNÉES DU PATRIMOINE
ET SI ON EN PARLAIT ?
LES RÉSIDENCES ARTISTIQUES

S'amuser

VISITES EN FAMILLE
ATELIERS DU PATRIMOINE
ATELIERS D'ART
CHASSE AU TRÉSOR
MINI ENQUÊTE
FESTIVAL « P'TITS BOUTS
D'MÔMES »

 @ville.loches
SUIVEZ-NOUS !

WWW.VILLE-LOCHES.FR